

FICHE D'INSCRIPTION PAR BATEAU POUR LA PARTICIPATION A LA BALADE AOUTIENNE 2025

CLUB :

GRUISSAN

AGDE

SETE

FRONTIGNAN

PALAVAS

CARNON

LGM

GRAU DU ROI

	NOM & PRENOM	date de naissance	N° TEL	MAIL
CHEF DE BORD				
EQUIPIER 1				
EQUIPIER 2				
EQUIPIER 3				
EQUIPIER 4				
EQUIPIER 5				

NOM VOILIER	MARQUE	MODELE	LONG	LARG	TE	IMMAT	ASSUREUR	NO CONTRAT

PARTICIPATION AUX ACTIVITES

				nbre personnes	total
Vendredi 1 / 8	AGDE	REPAS EQUIPAGE PORT GRATUIT	env 30 € / personne		
Dimanche 3 / 8	PALAVAS PALAVAS	SORTIE CANOE MECHOUI PORT GRATUIT	16 € / personne 36 € / personne		
Lundi 4 / 8 Mardi 5 / 8	PORT CAMARGUE	PAELLA dessert boisson TRAIN REPAS en soirée PORT GRATUIT	10 € / personne 10 € / personne env 25 € / personne		
Jeudi 7 / 8	LA GRANDE MOTTE	VISITE VILLE PORT 1/2 TARIF REPAS en soirée	1 € / personne règlement individuel par le skipper env 20 € / personne		
Samedi 9 / 8	SETE	BATEAU MOUCHE REPAS en soirée PORT GRATUIT	10 € / personne 20 € / personne		
Lundi 11 / 8	AGDE	REPAS à midi VISITE VILLE PORT GRATUIT	27 € / personne 10 € / personne		
Mercredi 13 / 8	GRUISSAN	BUS NARBONNE REPAS en soirée PORT -10%	règlement individuel 4 € / personne aller-retour 20 € / personne règlement individuel par le skipper		

TOTAL € DES ACTIVITES

Mode de règlement choisi :	1 - par chèque bancaire à l'ordre de l'APAC AGDE
1 ou 2	2 - Virement sur compte APAC AGDE (RIB en annexe) - solution idéale
	pas d'espèces, Merci

remarques :

- * chaque chef de bord complète la présente fiche pour lui et ses équipiers
- * il calcule le montant total des activités de son équipage sur cette fiche
- * il renvoie le dossier complet et les documents signés à son club qui retransmettra à l'APAC (rallyes@apac-agde.fr)
- * l'ensemble de toutes les activités, si elles sont réalisées pour une personne, s'élève à 235 €
- * les activités sont facultatives, mais les inscriptions sont fermes (car nous devons réserver les places)
- * l'Apac réglera toutes les activités pendant la croisière
- * Un décompte final de régularisation sera adressé en fin de croisière aux chefs de bord
- * **la validation de l'inscription sera réalisée à la réception du règlement de 150 € par personne inscrite (acompte)**
- > **exemple : le chef de bord et 2 équipiers = 3 x 150 € = 450 €**
- * le règlement peut s'effectuer dès à présent sur le compte de l'APAC (solution idéale, plutôt que par chèque)
- * en cas d'annulation d'une activité, le remboursement sera effectué
- * chaque chef de bord réglera lui-même les frais de port à LA GRANDE MOTTE et à GRUISSAN
- * la gratuité dans les autres ports est acquise à ce jour, sauf contre indication de dernière minute
- * les documents à joindre :
 - > acte de francisation ou certificat d'enregistrement
 - > copie du contrat d'assurance en cours de validité
 - > la présente fiche datée et signée par le chef de bord
 - > la décharge de responsabilité
 - > la copie du virement pour la gestion de la comptabilité (rallyes@apac-agde.fr)

en cas de nécessité, joindre Michel VONAU 06 25 42 07 10 directement. Merci

Fait à le

Signature du chef de bord :

Questions et remarques formulées par le chef de bord